



30/09/2022

Sicav de droit français

AMERI-GAN

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	15
3. Rapport de gestion	16
4. Informations réglementaires	20
5. Certification du commissaire aux comptes	28
6. Comptes de l'exercice	35

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMERI-GAN

Action O, D - Code ISIN : FR0012406338

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis). Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Cette SICAV est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Prise en compte de critères ESG :

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche « *Best-in-universe* », c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100, indépendamment de leur secteur d'activité.

L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : Environnement (biodiversité, gestion des déchets...), Social (formation des salariés, relations fournisseurs...), Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Les actions nord-américaines représentent 60% minimum de l'actif net. Cependant, le gérant pourra investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations plus petites n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Distribution

Possibilité de report total ou partiel.

Faculté de verser des acomptes sur dividendes

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :

Jusqu'à 11:00, heure de Paris, tous les jours de bourse (calendrier de New-York) excepté les jours fériés légaux français.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse (calendrier de New-York) excepté les jours fériés légaux français.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de contrepartie** : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMERI-GAN

Action GH, C/D - Code ISIN : FR0013236809.

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Cette SICAV est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Prise en compte de critères ESG :

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche « Best-in-universe », c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100, indépendamment de leur secteur d'activité.

L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : Environnement (biodiversité, gestion des déchets...), Social (formation des salariés, relations fournisseurs...), Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Les actions nord-américaines représentent 60% minimum de l'actif net. Cependant, le gérant pourra investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations plus petites n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des revenus : Capitalisation et/ou Distribution et/ou report ; Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Jusqu'à 11:00, heure de Paris, tous les jours de bourse (calendrier de New-York) excepté les jours fériés légaux français.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de contrepartie** : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMERI-GAN

Action MH, C - Code ISIN : FR0013236817

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Cette SICAV est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Prise en compte de critères ESG :

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche « Best-in-universe », c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100, indépendamment de leur secteur d'activité.

L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : Environnement (biodiversité, gestion des déchets...), Social (formation des salariés, relations fournisseurs...), Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les actions nord-américaines représentent 60% minimum de l'actif net. Cependant, le gérant pourra investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations plus petites n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des revenus : Capitalisation.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Jusqu'à 11:00, heure de Paris, tous les jours de bourse (calendrier de New-York) excepté les jours fériés légaux français.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de contrepartie** : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMERI-GAN

Action R, C - Code ISIN : FR0013302056

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis). Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Cette SICAV est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Prise en compte de critères ESG :

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche « *Best-in-universe* », c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100, indépendamment de leur secteur d'activité.

L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : Environnement (biodiversité, gestion des déchets...), Social (formation des salariés, relations fournisseurs...), Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les actions nord-américaines représentent 60% minimum de l'actif net. Cependant, le gérant pourra investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations plus petites n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

L'OPCVM pourra réaliser des opérations de prêts de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :

Jusqu'à 11:00, heure de Paris, tous les jours de bourse (calendrier de New-York) excepté les jours fériés légaux français.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de contrepartie** : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMERI-GAN

Action I, D - Code ISIN : FR0000099939

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis). Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Cette SICAV est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Prise en compte de critères ESG :

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche « *Best-in-universe* », c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100, indépendamment de leur secteur d'activité.

L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : Environnement (biodiversité, gestion des déchets...), Social (formation des salariés, relations fournisseurs...), Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Distribution et/ou report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Jusqu'à 11:00, heure de Paris, tous les jours de bourse (calendrier de New-York) excepté les jours fériés légaux français.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse (calendrier de New-York) excepté les jours fériés légaux français.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de contrepartie** : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMERI-GAN

Action G, C/D - Code ISIN : FR0010892539

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis). Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Cette SICAV est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Prise en compte de critères ESG :

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche « *Best-in-universe* », c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100, indépendamment de leur secteur d'activité.

L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : Environnement (biodiversité, gestion des déchets...), Social (formation des salariés, relations fournisseurs...), Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Les actions nord-américaines représentent 60% minimum de l'actif net. Cependant, le gérant pourra investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations plus petites n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Jusqu'à 11:00, heure de Paris, tous les jours de bourse (calendrier de New-York) excepté les jours fériés légaux français.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse (calendrier de New-York) excepté les jours fériés légaux français.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de contrepartie** : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMERI-GAN

Action O, C - Code ISIN : FR0010891432

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis). Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Cette SICAV est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Prise en compte de critères ESG :

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche « *Best-in-universe* », c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100, indépendamment de leur secteur d'activité.

L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : Environnement (biodiversité, gestion des déchets...), Social (formation des salariés, relations fournisseurs...), Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :

Jusqu'à 11:00, heure de Paris, tous les jours de bourse (calendrier de New-York) excepté les jours fériés légaux français.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse (calendrier de New-York) excepté les jours fériés légaux français.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de contrepartie** : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMERI-GAN

Action N, C - Code ISIN : FR0010953497

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis). Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Cette SICAV est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Prise en compte de critères ESG :

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche « *Best-in-universe* », c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100, indépendamment de leur secteur d'activité.

L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : Environnement (biodiversité, gestion des déchets...), Social (formation des salariés, relations fournisseurs...), Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :

Jusqu'à 11:00, heure de Paris, tous les jours de bourse (calendrier de New-York) excepté les jours fériés légaux français.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse (calendrier de New-York) excepté les jours fériés légaux français.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de contrepartie** : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMERI-GAN

Action E, C - Code ISIN : FR0014009EW1

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis). Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Cette SICAV est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Prise en compte de critères ESG :

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche « *Best-in-universe* », c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100, indépendamment de leur secteur d'activité.

L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : Environnement (biodiversité, gestion des déchets...), Social (formation des salariés, relations fournisseurs...), Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les actions nord-américaines représentent 60% minimum de l'actif net. Cependant, le gérant pourra investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations plus petites n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

L'OPCVM pourra réaliser des opérations de prêts de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :

Jusqu'à 11:00, heure de Paris, tous les jours de bourse (calendrier de New-York) excepté les jours fériés légaux français.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse (calendrier de New-York) excepté les jours fériés légaux français.

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de contrepartie** : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMERI-GAN

Action E1, C - Code ISIN : FR0014009EV3

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis). Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Cette SICAV est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Prise en compte de critères ESG :

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche « *Best-in-universe* », c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100, indépendamment de leur secteur d'activité.

L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : Environnement (biodiversité, gestion des déchets...), Social (formation des salariés, relations fournisseurs...), Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les actions nord-américaines représentent 60% minimum de l'actif net. Cependant, le gérant pourra investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations plus petites n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

L'OPCVM pourra réaliser des opérations de prêts de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :

Jusqu'à 11:00, heure de Paris, tous les jours de bourse (calendrier de New-York) excepté les jours fériés légaux français.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse (calendrier de New-York) excepté les jours fériés légaux français.

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de contrepartie** : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMERI-GAN

Action E2, C - Code ISIN : FR0014009EX9

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis). Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Cette SICAV est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Prise en compte de critères ESG :

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche « *Best-in-universe* », c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100, indépendamment de leur secteur d'activité.

L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : Environnement (biodiversité, gestion des déchets...), Social (formation des salariés, relations fournisseurs...), Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les actions nord-américaines représentent 60% minimum de l'actif net. Cependant, le gérant pourra investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations plus petites n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

L'OPCVM pourra réaliser des opérations de prêts de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :

Jusqu'à 11:00, heure de Paris, tous les jours de bourse (calendrier de New-York) excepté les jours fériés légaux français.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse (calendrier de New-York) excepté les jours fériés légaux français.

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de contrepartie** : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMERI-GAN

Action M, C - Code ISIN : FR0011289073

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis). Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Cette SICAV est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Prise en compte de critères ESG :

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche « *Best-in-universe* », c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100, indépendamment de leur secteur d'activité.

L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : Environnement (biodiversité, gestion des déchets...), Social (formation des salariés, relations fournisseurs...), Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :

Jusqu'à 11:00, heure de Paris, tous les jours de bourse (calendrier de New-York) excepté les jours fériés légaux français.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse (calendrier de New-York) excepté les jours fériés légaux français.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

29 octobre 2021

Mise en conformité des OPC avec les exigences de l'article 8 du règlement SFDR (en vue de leur labellisation).

02 décembre 2021

- Mise à jour des frais courant au 30.09.2021.
- Intégration du narratif relatif au règlement Taxonomie (art.8).

11 février 2022

- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

13 septembre 2022

- Création de trois nouvelles parts E, E1 et E2 dans le cadre du projet PACTE.
- Mise à jour de l'adresse du siège social de CACEIS BANK et CACEIS FUND ADMINISTRATION.
- Mise à jour du narratif lié à Taxonomie avec l'indication du pourcentage de la part verte estimée à 0%.

Septembre 2022

En début d'exercice, après la respiration du marché au mois de septembre à la suite du FOMC et un léger recul en début de mois, les principaux indices actions reviennent sur des plus hauts historiques fin octobre, avec un S&P 500 à +6,9% en devise locale. Les premières publications des résultats du 3e trimestre ont aidé les actions à compenser la hausse des taux, dans un contexte d'inquiétudes inflationnistes croissantes (+11,9% pour le pétrole WTI en dollar sur le mois). Dans cet environnement, les taux poursuivent leur progression avec +6 bp pour le 10 ans américain. Alors que nous approchons du milieu de la saison des publications, les résultats ont généralement été meilleurs que prévu. Pour le moment, 85% des entreprises dépassent les estimations de BPA aux États-Unis. Les secteurs de réouverture progressent fortement ce mois-ci comme la consommation discrétionnaire (10,9%) ou l'Énergie (+10,4%), tandis que les utilities se reprennent fortement, principalement en raison de la hausse des prix de l'énergie. La technologie rebondit elle aussi fortement (+8,2%) grâce notamment à de solides publications. Les minutes de la réunion de septembre de la Fed, publié en octobre, ont pratiquement confirmé que l'annonce du tapering serait faite à la réunion du 3 novembre. La réduction des achats d'actifs devrait démarrer à partir de mi-novembre ou mi-décembre, avec une réduction de 10 milliards USD par mois pour les emprunts d'État et 5 milliards USD par mois pour les actifs titrisés, ce qui mènerait le programme à son terme d'ici la mi-2022.

Baisse des marchés actions au mois de novembre, pénalisés par la découverte d'un nouveau variant baptisé Omicron, sur lequel l'efficacité des vaccins reste à démontrer, et dans un contexte de reprise de l'épidémie qui a conduit à des mises en place de nouvelles restrictions dans certains pays européens. Sur le plan macro-économique, la Fed a annoncé le début du tapering à sa réunion de novembre. En réduisant de 15 milliards USD par mois ses achats d'actifs qui s'élèvent actuellement à 120 milliards USD par mois, la banque centrale prévoit de mettre un terme à son programme en juillet. La Fed a confirmé qu'elle considérerait l'inflation comme passagère bien que Jerome Powell ait en fin de mois dit que ce terme devait être abandonné. Le Président de la banque centrale a par ailleurs été reconduit pour un nouveau mandat. En Chine, la production industrielle est ressortie en hausse de +3,5% en rythme annuel en octobre contre +3,1% en septembre. Sur le plan sectoriel, les valeurs technologiques, la consommation discrétionnaire et les matériaux ont surperformé alors que les financières, les services de communication et l'énergie ont sous performé. Dans ce contexte, nous avons renforcé Pfizer, Danaher, Thermo Fischer Scientific, Micron et Equinix. Parallèlement, nous avons allégé CAE, Schlumberger, Metlife, Raytheon Technologies, Valero et Webster Financial.

En décembre, la menace du COVID et de ses variants Delta et Omicron continue de planer sur l'économie mondiale en donnant lieu chaque jour à de nouvelles mesures de restriction. Malgré cette nouvelle vague, les enquêtes de conjoncture sont demeurées bien orientées dans la plupart des économies, tandis que l'inflation poursuit son ascension dans l'ensemble du monde, tirée par la hausse des prix énergétiques. Malgré les nouvelles restrictions en Europe, les marchés d'actions ont non seulement retrouvé mais dépassé le niveau faisant suite à leur correction provoquée par Omicron à la fin du mois de novembre, les marchés européens surperformant les marchés américains et asiatiques. Les banques centrales ayant normalisé leur politique et l'inflation ayant augmenté, les taux d'emprunt d'état ont grimpé dans la plupart des régions, la courbe des taux américains restant toutefois plate. En ligne avec les marchés d'actions ou obligataires, les prix du pétrole ont également rebondi – mais restent inférieurs au pic de 83,5\$/b atteint fin octobre. Sur le plan sectoriel, la consommation courante, l'immobilier et les utilities ont surperformé alors que la consommation discrétionnaire et les services de communication ont sous performé l'indice des actions américaines. Dans ce contexte, nous avons renforcé General Motors ainsi que Micron (mémoires) et allégé Meta (ex Facebook).

En janvier, compte tenu de taux d'inflation toujours supérieurs aux attentes, la Fed et la Banque du Japon ont toutes les deux durci le ton. Les taux américains seront probablement relevés au mois de mars en prélude à la normalisation du bilan de la banque centrale. La tonalité plus restrictive de la Fed s'est reflétée dans les mouvements des marchés internationaux. Les actions se sont repliées, l'indice S&P 500 cédant plus de 5% sur le mois. Le durcissement de ton de la Fed a conduit le dollar à s'apprécier contre toutes les autres grandes devises à l'exception du yuan. Sur le plan sectoriel, l'énergie, les financières et la consommation courante ont surperformé alors que la consommation discrétionnaire, l'immobilier et les matériaux ont sous performé. Dans ce contexte, nous avons allégé Micron et Nextera Energy et vendu Twilio. Nous avons renforcé Schlumberger, EOG Resources, General Motors, Raytheon technologies, Bank Of America et Keycorp.

En février, les principaux indices boursiers ont chuté pénalisés par la transformation en guerre du conflit géopolitique entre la Russie et l'Ukraine. En dépit des discussions engagées avec les États-Unis et l'UE, la Russie a décidé de concrétiser ses menaces en envahissant l'Ukraine. Les États-Unis et l'UE ont annoncé une série de sanctions contre la Russie, notamment le gel des avoirs financiers russes et l'exclusion de certaines banques du pays du système de

transaction international Swift. Sur le front économique, aux Etats-Unis, le PIB a progressé de 7% en rythme annualisé sur le T4 2021 et l'inflation est en hausse de +7.5% sur un an. La Fed a affirmé qu'elle n'agira pas en urgence avant son prochain meeting prévu pour le 15/16 mars. Sur le plan sectoriel, l'énergie, les industrielles, défense en tête, ainsi que la santé et les matériaux ont surperformé. A l'inverse, les services de communication, l'immobilier et la technologie ont sous performé. Dans ce contexte, nous avons vendu Meta Platforms (ex Facebook) et avons acheté Alphabet (Google). Nous avons également allégé Nvidia (semiconducteurs).

En mars, les premiers impacts économiques de l'invasion russe en Ukraine sont apparus : l'inflation a atteint de nouveaux records aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la zone euro, tandis que les enquêtes de conjoncture ont marqué le pas et la confiance des ménages s'est effondrée. Les marchés de l'emploi demeurent néanmoins tendus. La Fed a donc entamé le resserrement de sa politique monétaire, tandis que la BCE a précisé la réduction de son programme d'assouplissement quantitatif. Alors que de nombreux pays parviennent à mieux gérer le virus et à lever les restrictions sanitaires, le Covid continue de se propager à travers la Chine, où la flambée des nouveaux cas s'élève à des niveaux inédits depuis mars 2020. Les autorités chinoises ont donc placé Shenzhen en quarantaine et décrété un confinement partiel à Shanghai afin de protéger les plus grandes métropoles, mettant au défi la politique de tolérance zéro. Les marchés actions ont plus qu'effacé leurs pertes de février. Seules les actions chinoises se sont inscrites en baisse, en raison des nouvelles mesures de quarantaine. Les taux des emprunts d'état se sont envolés au mois de mars, sous l'effet des nouveaux pics d'inflation et de la tonalité encore plus restrictive des banques centrales. Le dollar s'est apprécié contre toutes les grandes devises. Enfin, après un pic à près de 130 USD/baril, les cours pétroliers se sont repliés, clôturant cependant le mois en hausse de 6 USD par rapport à fin février. Sur le plan sectoriel, les utilities, l'énergie et l'immobilier ont surperformé alors que les financières, les services de communication et la consommation courante ont sous performé. Tous les secteurs affichent une performance en EUR positive sur le mois. Au cours du mois, nous avons renforcé Unitedhealth, Merck et Broadcom.

Alors que le marché du travail continue de se tendre, l'inflation a maintenu sa trajectoire haussière aux États-Unis en avril. La confiance des ménages est quant à elle en berne sous l'effet de l'inflation élevée alors que les enquêtes de climat des affaires demeurent bien orientées. La croissance du PIB au 1er trimestre s'est révélée négative aux Etats-Unis. La Fed a continué à préparer les marchés à un nouveau relèvement de son taux directeur au mois de mai. La Chine ne montre aucun infléchissement de sa politique de tolérance zéro par rapport au COVID, alors que la vague Omicron affecte Shanghai et l'activité économique ralentit. L'aversion pour le risque a dominé sur les marchés actions durant le mois. Un repli d'environ 10% s'est observé aux États-Unis et de 5% en Chine, contre -2.5% dans la zone euro, le plus probablement en raison des craintes entourant la croissance et la hausse de l'inflation et des taux. Les taux à 10 ans américains se sont envolés de plus de 50 pb en avril, à 2,9%, soit leur plus haut niveau depuis fin 2018. Le dollar américain s'est apprécié contre les autres grandes devises, notamment face au yen et au yuan. Sur le plan sectoriel, la consommation courante, l'énergie et les matériaux ont surperformé alors que les services de communication, la consommation discrétionnaire et la technologie ont sous performé. En avril, les principaux contributeurs positifs ont été Merck, dans la santé et Teck Resources dans les matières premières. Inversement, l'absence de titres tels qu'Exxon ou Johnson & Johnson a eu un effet négatif sur la performance relative au S&P500. Au cours du mois, nous avons renforcé Valero Energy et Tesla. Parallèlement, nous avons vendu Berkshire Hathaway et allégé Walt Disney.

Un contexte toujours instable en mai sur le plan géopolitique et macroéconomique. Aux Etats-Unis, la situation est similaire avec la baisse de la confiance des consommateurs et la baisse de l'activité globale. Le président américain assure néanmoins qu'une récession peut être évitée aux Etats-Unis et annonce de nouvelles mesures économiques avec notamment un nouveau partenariat en Asie Pacifique avec davantage d'intégration dans les domaines des chaînes d'approvisionnement, de l'économie numérique et des énergies vertes. La FED a augmenté son taux directeur de +50bps et afin de combattre les niveaux record de l'inflation. En Chine, la Banque centrale a baissé un de ses taux afin de soutenir son économie fortement affectée par les restrictions sanitaires à cause du Covid. Le gouvernement chinois a toutefois annoncé un allègement des restrictions à la fin du mois et la reprise progressive des activités à Shanghai et Pékin.

Sur le plan sectoriel, l'énergie, les utilities et les financières ont surperformé alors que l'immobilier, la consommation discrétionnaire et la consommation courante ont sous performé.

En mai, le fonds a surperformé, notamment grâce à la sélection de titres. Les principaux contributeurs positifs ont été Schlumberger, Chevron et EOG. L'absence de Tesla a été également payante en relatif par rapport au benchmark de même que celles de Walmart et Target. A l'inverse, la sous performance relative de Newmont et de CME ainsi que l'absence d'Exxon ont eu un léger impact négatif.

Au cours du mois nous avons allégé Schlumberger et EOG au profit de Valero Energy mais aussi de la santé à travers Merck et Unitedhealth.

Les banques centrales ont à nouveau fait la une en juin, la Fed relevant ses taux de 75 pb, la Banque d'Angleterre augmentant les siens pour la cinquième fois consécutive, de 25 pb, et la BCE promettant une hausse de 25 pb en juillet. Si les craintes de récession se sont accentuées en juin, la plupart des données économiques ont résisté : de nombreux emplois ont été créés aux États-Unis, les enquêtes auprès des entreprises dans la zone euro ont reculé mais restent supérieures à leur moyenne à long terme et les données d'activité se sont améliorées en Chine. La plupart des banques

centrales du monde entier resserrant leur politique monétaire, les taux longs ont monté en juin, atteignant un record sur plus de dix ans aux États-Unis et plus de huit ans en Allemagne.

Au cours du mois la consommation courante, la santé et les utilities ont surperformé. Parallèlement, l'énergie, les matériaux et les financières ont sous performé. Une hiérarchie de performances mettant donc clairement en avant les valeurs défensives.

Sur la période, la performance du fonds est proche de celle du S&P500 avec un effet d'allocation sectorielle sensiblement neutre et un effet sélection légèrement positif. Sur le plan de la sélection, les principales contributions positives proviennent de CME (financières), Centene (assurance santé) et Nextera Energy (utilities).

Au cours du mois, nous avons allégé Teck Resources et renforcé Adobe (IT), Pfizer (santé) et Valero Energy (énergie).

Les craintes de récession se sont accrues d'un cran durant le mois de juillet, la croissance américaine s'étant contractée pour la deuxième fois consécutive au 2ème trimestre alors que les enquêtes de conjoncture de la zone euro se sont dégradées. La Fed a procédé à un second relèvement de ses taux de 75 pb et la BCE a fini par se livrer elle-aussi à un tour de vis, dans des proportions supérieures aux attentes (+50 pb). L'actualité politique a également été très chargée, avec la démission des premiers ministres anglais et italien (qui donneront lieu à des élections anticipées le 25 septembre en Italie), et le premier ministre japonais Fumio Kishida a gagné les élections à la Chambre haute. Les taux à 10 ans se sont repliés, poursuivant la tendance baissière entamée à la mi-juin sous l'effet de la montée des craintes de récession et du recul des anticipations de hausse des taux. Enfin, les cours pétroliers ont continué à fléchir pour devenir provisoirement inférieurs à 100 USD le baril, avant de se stabiliser juste autour de 107 dollars.

En juillet, le fonds a sous performé le S&P500 net EUR principalement via la sélection de titres. Les principaux contributeurs négatifs ont été la surpondération en Newmont (Or -22% en EUR), l'absence de Tesla en portefeuille (36%) et la surpondération de CME (0%) et Raytheon Technologies (-0,5%).

Performance négative des marchés au cours du mois d'août après le fort rebond du mois de juillet suite aux bonnes publications de résultats du second trimestre. Les marchés ont été pénalisés par les craintes de plus en plus concrètes d'un ralentissement de l'activité économique. Le discours de Jerome Powell, à Jackson Hole, fin août a confirmé que la priorité était de combattre l'inflation en poursuivant la hausse des taux et éloigne ainsi l'idée de changement de politique de la Fed à moyen terme. La faiblesse de l'Euro face au dollar, qui est passé sous la parité pour la première fois en 20 ans, pénalise également la zone euro. Aux Etats-Unis, l'inflation s'est stabilisée sur un mois en juillet mais le PIB américain a reculé de -0.6% en rythme annualisé au T2 2022.

En août, l'énergie, les utilities et la consommation courante ont surperformé alors que les valeurs technologiques, la santé et l'immobilier ont sous performé.

Le portefeuille a enregistré une performance légèrement inférieure à son indice. Les principaux contributeurs négatifs ont été Service Corp International (-16 % en EUR), CAE Inc (-29,8% sur un T2 décevant) et l'absence de Meta Platforms ex Facebook (+3,8%). On notera la sur performance de Teck Resources (+16,7%) ainsi que celle de General Motors (+7,1%) et Motorola Solutions (+3,4%).

Sur le mois, nous avons allégé Abbott Laboratories et renforcé Regeneron Pharmaceuticals, Eli Lilly, Archer Daniels Midland ainsi que United Rentals.

L'indice ISM américain des services est resté solide en septembre à 56,9. L'inflation totale a continué de baisser, passant de 8,5% à 8,3%, alors que l'inflation sous-jacente a augmenté de 5,9% à 6,3% (un bond de 0,6 % sur le mois). Lors de sa réunion de septembre, le FOMC a relevé ses taux de 75 points de base supplémentaires, tout en signalant de nouvelles hausses à venir. Le dollar américain s'est apprécié de plus de 3%, les différentiels de taux d'intérêt et de croissance restant en sa faveur. Enfin, les prix du pétrole ont continué de chuter, passant sous la barre des 90 \$/b en raison des craintes d'un ralentissement de la demande.

Sur le mois les secteurs les moins performants ont été l'immobilier, l'IT et les services de communication. A l'inverse la santé a sur performé.

En septembre, la performance du portefeuille a été très légèrement supérieure au S&P500 net EUR, principalement grâce à la sélection de titres. Les principaux contributeurs positifs ont été Regeneron (succès d'étude clinique), Merck (+4%) et Newmont (+6%). Les principaux contributeurs négatifs ont été Adobe (-24% en EUR sur des perspectives prudentes et une acquisition) et General Motors (-14%).

Dans ce contexte nous avons vendu Aptargroup et allégé Comcast, Adobe et Home Depot. Nous avons renforcé Eli Lilly (force dans le diabète / l'obésité avec son GLPI et R&D dans la maladie d'alzheimer) ainsi que Regeneron et Tesla.

Sur la période, les performances d'Améri-Gan sont :

Action IC : 1,72%
 Action OC : 2,77%
 Action N : 0,91%
 Action M : 2,08%
 Action G : 2,31%
 Action ID : 1,72%
 Action OD : 2,77%
 sont indice est de -0,46%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
MICROSOFT CORP	16 245 742,02	2 504 652,80
GROUPAMA MONETAIRE IC	8 726 381,36	8 726 265,18
APPLE INC	14 300 767,89	2 493 063,94
ALPHABET- A	14 292 121,16	1 367 663,76
SCHLUMBERGER LTD	6 209 615,27	6 884 657,90
EOG RESOURCES INC	5 180 222,29	6 926 623,56
UNITEDHEALTH GROUP INC	7 889 530,34	2 300 032,04
AMAZON.COM INC	8 307 677,14	1 131 957,12
THERMO FISHER SCIEN SHS	6 920 851,71	2 203 240,69
BANK OF AMERICA CORP	6 764 805,57	2 149 548,61

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - Prêts de titres :
 - Emprunt de titres :
 - Prises en pensions :
 - Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
 - Change à terme :
 - Future :
 - Options :
 - Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés..

c) **Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) **Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas de titres gérés par le groupe GROUPAMA et ses filiales.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

S'agissant d'un OPCVM « ISR », l'analyse extra-financière appliquée à l'OPC prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement : biodiversité, gestion des déchets... ;
- Social : formation des salariés, relations fournisseurs ... ;
- Gouvernance : indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants

Les critères ESG sont pris en compte dans le processus de gestion du portefeuille en respectant les exigences suivantes :

- Exclusion des valeurs appartenant à la liste des « Grands Risques ESG ».
- Exclusion des émetteurs les sociétés dont l'activité relève de l'extraction de charbon et de la production d'énergie liée au charbon ainsi que les entreprises reconnues impliquées dans les activités liées aux armes controversées (bombes à sous-munition et mines anti-personnel).
- Exclusion de l'univers d'investissement des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier. Approche Best-in-universe.
- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement
- Au minimum 90% de l'actif net de l'OPCVM est analysé d'un point de vue extra-financier.

La proportion des investissements pouvant être considérés comme durables sur le plan environnemental au titre du Règlement Taxonomie est estimée à 0%.

Au 30 septembre 2022, le taux de couverture en termes de notation ESG respecte l'exigence indiquée dans le prospectus (90% de l'actif hors liquidités). Par ailleurs, 20% des valeurs les moins bien notées sont exclues de l'univers d'investissement selon une approche Best-in-Universe

L'alignement de son portefeuille avec la Taxonomie Européenne n'est pas calculé. Par conséquent, le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » ne s'applique à aucun des investissements de ce produit financier.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2021, 117.2 Mrds d'actifs dont 16% de FIA, 32% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial

- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluriannuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Eric Pinon, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - l le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - l la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2021 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2020 ont été clôturées. Deux recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2021.

Masse salariale 2021	26 831 425 euros
<i>Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2020</i>	<i>6 039 040 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2021 (3^e tiers)</i>	<i>126 755 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2021 (2^e tiers)</i>	<i>168 324 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2021 (1^{er} tiers)</i>	<i>117 466 euros</i>

La Masse Salariale 2021 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 93 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2021 de l'ensemble du personnel Identifié	14647 702 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)</i>	<i>7611 279 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 036 423 euros</i>

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

AMERI GAN

Société d'Investissement à Capital Variable

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AMERI GAN constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 12 janvier 2023

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

Jean Marc LECAT

Jean-Marc LECAT

AMERI GAN

Société d'Investissement à Capital Variable

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générales.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTION DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris La Défense, le 12 janvier 2023

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

Jean Marc LECAT

Jean-Marc LECAT

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/09/2022 en EUR

ACTIF

	30/09/2022	30/09/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	606 661 521,14	431 680 747,42
Actions et valeurs assimilées	606 661 521,14	431 680 747,42
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	606 661 521,14	431 680 747,42
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	346 694,68	1 505 012,94
Opérations de change à terme de devises		1 294 243,19
Autres	346 694,68	210 769,75
COMPTES FINANCIERS	2 190 859,28	4 809 851,18
Liquidités	2 190 859,28	4 809 851,18
TOTAL DE L'ACTIF	609 199 075,10	437 995 611,54

PASSIF

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	553 810 886,55	384 222 714,96
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	16 500 630,54	10 356 931,63
Report à nouveau (a)	114,25	23,11
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	32 459 871,26	39 004 245,69
Résultat de l'exercice (a,b)	5 835 851,40	2 495 608,72
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	608 607 354,00	436 079 524,11
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	591 721,10	1 916 087,43
Opérations de change à terme de devises		1 294 274,99
Autres	591 721,10	621 812,44
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	609 199 075,10	437 995 611,54

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	20 248,87	0,54
Produits sur actions et valeurs assimilées	7 668 033,21	4 744 398,67
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	7 688 282,08	4 744 399,21
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	-291,82	5 416,10
Autres charges financières		
TOTAL (2)	-291,82	5 416,10
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	7 688 573,90	4 738 983,11
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 632 490,27	2 162 851,01
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	5 056 083,63	2 576 132,10
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	779 767,77	-80 523,38
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	5 835 851,40	2 495 608,72

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs françaises et de la zone Europe et titres étrangers négociés en Bourse de Paris :

=> Dernier cours du jour de valorisation.

- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie :

=> Dernier cours du jour de valorisation.

- Valeurs négociées dans la zone Amérique :

=> Dernier cours du jour de valorisation

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contrevaleurs Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
 - sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
 - en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.
- Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

Opérations de gré à gré

- La valorisation des swaps de taux s'effectuent suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

Opérations à terme ferme et conditionnelles

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

- Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

- Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

- Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- **Pour les contrats à terme ferme** au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- **Pour les contrats à terme conditionnel** en équivalent sous-jacent
- **Pour les swaps**
 - Swaps de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.

- Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à la Sicav, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que la Sicav a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à la Sicav;
- des commissions de mouvement facturées à la Sicav;
- une part de revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information clé pour l'Investisseur (DICI).

Actions ID, IC

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de fonctionnement et de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net Déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,10% TTC
Frais indirects maximum	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC *
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,1% maximum Obligations et assimilés : 0,03% maximum Futures et options : 1€ par lot maximum.
Commission de surperformance	Actif net	Néant

*suivant le taux de TVA en vigueur

Action M

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de fonctionnement et de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net Déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1% TTC
Frais indirects maximum	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC *
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,1% maximum Obligations et assimilés : 0,03% maximum Futures et options : 1€ par lot maximum.
Commission de surperformance	Actif net	Néant

*suivant le taux de TVA en vigueur

Action G

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de fonctionnement et de gestion TTC (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0,90% TTC
Frais indirects maximum	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC *
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,1% maximum Obligations et assimilés : 0,03% maximum Futures et options : 1€ par lot maximum.
Commission de surperformance	Actif net	Néant

*suivant le taux de TVA en vigueur

Action OC, OD

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de fonctionnement et de gestion TTC (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0,10% TTC
Frais indirects maximum	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC *
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,1% maximum Obligations et assimilés : 0,03% maximum Futures et options : 1€ par lot maximum.
Commission de surperformance	Actif net	Néant

*suivant le taux de TVA en vigueur

Action N

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de fonctionnement et de gestion TTC (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net Déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 2,00% TTC
Frais indirects maximum	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC *
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,1% maximum Obligations et assimilés : 0,03% maximum Futures et options : 1€ par lot maximum.
Commission de surperformance	Actif net	Néant

*suivant le taux de TVA en vigueur

Les revenus des opérations des acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à la SICAV.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action AMERI-GAN G	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action AMERI-GAN IC	Capitalisation	Capitalisation
Action AMERI-GAN ID	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV
Action AMERI-GAN M	Capitalisation	Capitalisation
Action AMERI-GAN N	Capitalisation	Capitalisation
Action AMERI-GAN O	Capitalisation	Capitalisation
Action AMERI-GAN OD	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	436 079 524,11	358 647 774,34
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	296 956 851,49	59 714 214,39
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-118 331 453,08	-91 731 103,59
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	26 272 208,97	45 345 231,03
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 535 051,17	-2 486 351,86
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 409 758,12	291 234,29
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-706 200,66	-195 709,66
Frais de transactions	-677 443,47	-405 170,86
Différences de change	74 039 960,18	3 771 921,77
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-108 093 995,80	61 867 323,48
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	49 803 139,20	157 897 135,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-157 897 135,00	-96 029 811,52
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-862 888,32	-1 315 971,32
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	5 056 083,63	2 576 132,10
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	608 607 354,00	436 079 524,11

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							2 190 859,28	0,36
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	2 190 859,28	0,36								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CAD		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	604 997 443,78	99,41	1 664 077,36	0,27				
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	339 824,77	0,06						
Comptes financiers	1 262 544,48	0,21	391 079,24	0,06				
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	6 869,91
	Coupons et dividendes en espèces	339 824,77
TOTAL DES CRÉANCES		346 694,68
DETTES		
	Rachats à payer	62 117,19
	Frais de gestion fixe	529 603,91
TOTAL DES DETTES		591 721,10
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-245 026,42

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action AMERI-GAN G		
Actions souscrites durant l'exercice	19,4350	776 939,64
Actions rachetées durant l'exercice	-30,0000	-1 250 923,51
Solde net des souscriptions/rachats	-10,5650	-473 983,87
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	19,4350	
Action AMERI-GAN IC		
Actions souscrites durant l'exercice	64 684,8683	22 987 627,04
Actions rachetées durant l'exercice	-2 202,5214	-760 973,54
Solde net des souscriptions/rachats	62 482,3469	22 226 653,50
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	123 202,9176	
Action AMERI-GAN ID		
Actions souscrites durant l'exercice	1 052,1377	4 238 197,28
Actions rachetées durant l'exercice	-2 373,3069	-9 428 041,63
Solde net des souscriptions/rachats	-1 321,1692	-5 189 844,35
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	10 104,0321	
Action AMERI-GAN M		
Actions souscrites durant l'exercice	71,30	264 497,39
Actions rachetées durant l'exercice	-10,20	-36 143,39
Solde net des souscriptions/rachats	61,10	228 354,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	146,94	
Action AMERI-GAN N		
Actions souscrites durant l'exercice	15 681,9487	5 140 425,05
Actions rachetées durant l'exercice	-33 401,1459	-10 895 018,44
Solde net des souscriptions/rachats	-17 719,1972	-5 754 593,39
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	234 692,5112	
Action AMERI-GAN O		
Actions souscrites durant l'exercice	5 135,676000	245 967 515,95
Actions rachetées durant l'exercice	-1 066,070000	-49 966 717,99
Solde net des souscriptions/rachats	4 069,606000	196 000 797,96
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	8 886,041000	
Action AMERI-GAN OD		
Actions souscrites durant l'exercice	855,246	17 581 649,14
Actions rachetées durant l'exercice	-2 233,984	-45 993 634,58
Solde net des souscriptions/rachats	-1 378,738	-28 411 985,44
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 400,572	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action AMERI-GAN G Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMERI-GAN IC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMERI-GAN ID Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMERI-GAN M Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMERI-GAN N Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMERI-GAN O Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMERI-GAN OD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Action AMERI-GAN G Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 7 088,42 0,51
Action AMERI-GAN IC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 365 293,47 1,09
Action AMERI-GAN ID Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 467 297,79 1,09
Action AMERI-GAN M Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 3 535,11 0,74
Action AMERI-GAN N Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 1 481 159,12 1,89
Action AMERI-GAN O Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 244 362,01 0,07
Action AMERI-GAN OD Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 63 754,35 0,07

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	114,25	23,11
Résultat	5 835 851,40	2 495 608,72
Total	5 835 965,65	2 495 631,83

	30/09/2022	30/09/2021
Action AMERI-GAN G		
Affectation		
Distribution	6 634,72	6 959,70
Report à nouveau de l'exercice	0,01	0,08
Capitalisation		
Total	6 634,73	6 959,78
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	19,4350	30,0000
Distribution unitaire	341,38	231,99
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	1 567,43	2 040,58

	30/09/2022	30/09/2021
Action AMERI-GAN IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	95 813,60	13 467,18
Total	95 813,60	13 467,18

	30/09/2022	30/09/2021
Action AMERI-GAN ID		
Affectation		
Distribution	89 925,89	28 905,76
Report à nouveau de l'exercice	15,54	105,04
Capitalisation		
Total	89 941,43	29 010,80
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	10 104,0321	11 425,2013
Distribution unitaire	8,90	2,53
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	76 669,89	14 452,88

	30/09/2022	30/09/2021
Action AMERI-GAN M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3 046,36	1 096,79
Total	3 046,36	1 096,79

	30/09/2022	30/09/2021
Action AMERI-GAN N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-443 333,55	-498 746,99
Total	-443 333,55	-498 746,99

	30/09/2022	30/09/2021
Action AMERI-GAN O		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	5 215 133,33	2 049 557,90
Total	5 215 133,33	2 049 557,90

	30/09/2022	30/09/2021
Action AMERI-GAN OD		
Affectation		
Distribution	868 710,12	894 256,69
Report à nouveau de l'exercice	19,63	29,68
Capitalisation		
Total	868 729,75	894 286,37
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	3 400,572	4 779,310
Distribution unitaire	255,46	187,11
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	132 632,31	157 107,42

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	16 500 630,54	10 356 931,63
Plus et moins-values nettes de l'exercice	32 459 871,26	39 004 245,69
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	48 960 501,80	49 361 177,32

	30/09/2022	30/09/2021
Action AMERI-GAN G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	157 150,15	178 903,03
Capitalisation		
Total	157 150,15	178 903,03

	30/09/2022	30/09/2021
Action AMERI-GAN IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	2 154 702,09	1 747 549,04
Total	2 154 702,09	1 747 549,04

	30/09/2022	30/09/2021
Action AMERI-GAN ID		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	5 351 233,29	3 765 650,97
Capitalisation		
Total	5 351 233,29	3 765 650,97

	30/09/2022	30/09/2021
Action AMERI-GAN M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	26 547,32	25 443,43
Total	26 547,32	25 443,43

	30/09/2022	30/09/2021
Action AMERI-GAN N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	3 821 909,30	6 811 371,23
Total	3 821 909,30	6 811 371,23

	30/09/2022	30/09/2021
Action AMERI-GAN O		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	20 908 184,79	18 484 867,37
Total	20 908 184,79	18 484 867,37

	30/09/2022	30/09/2021
Action AMERI-GAN OD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	16 540 774,86	18 347 392,25
Capitalisation		
Total	16 540 774,86	18 347 392,25

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net Global en EUR	390 526 685,80	413 262 144,09	358 647 774,34	436 079 524,11	608 607 354,00
Action AMERI-GAN G en EUR					
Actif net	3 937 143,43	8 978 516,12	11 791 937,60	1 170 691,75	771 665,43
Nombre de titres	143,9930	316,1060	397,2240	30,0000	19,4350
Valeur liquidative unitaire	27 342,60	28 403,49	29 685,86	39 023,05	39 704,93
+/- values nettes unitaire non distribuées		157,00	2 468,26	5 963,43	8 085,93
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1 419,39				
Distribution unitaire sur résultat	319,69	319,29	279,64	231,99	341,38
Crédit d'impôt unitaire	48,365	73,503	111,164	41,278	(*)
Action AMERI-GAN IC en EUR					
Actif net	20 239 909,20	22 993 455,43	7 650 101,25	19 502 098,37	40 251 876,43
Nombre de titres	91 280,6617	99 088,2257	31 395,9386	60 720,5707	123 202,9176
Valeur liquidative unitaire	221,73	232,05	243,66	321,17	326,71
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,53	1,27	18,94	28,78	17,48
Capitalisation unitaire sur résultat	0,90	1,40	0,92	0,22	0,77
Action AMERI-GAN ID en EUR					
Actif net	42 098 230,95	35 842 146,20	31 993 842,86	41 984 993,31	37 745 487,46
Nombre de titres	16 369,3207	13 376,7807	11 436,4479	11 425,2013	10 104,0321
Valeur liquidative unitaire	2 571,77	2 679,42	2 797,53	3 674,77	3 735,68
+/- values nettes unitaire non distribuées	133,44	148,15	366,27	329,59	529,61
Distribution unitaire sur résultat	10,46	16,41	10,67	2,53	8,90
Crédit d'impôt unitaire	5,23	7,069	5,335	1,265	(*)

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Action AMERI-GAN M en EUR					
Actif net	21 620 327,05	16 164 070,49	129 600,77	284 408,65	496 972,85
Nombre de titres	9 551,97	6 799,87	51,74	85,84	146,94
Valeur liquidative unitaire	2 263,44	2 377,11	2 504,84	3 313,24	3 382,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	117,51	12,94	194,28	296,40	180,66
Capitalisation unitaire sur résultat	16,47	22,16	17,98	12,77	20,73
Action AMERI-GAN N en EUR					
Actif net	79 429 470,41	74 539 432,86	65 344 747,71	75 726 839,58	71 053 381,55
Nombre de titres	374 513,6483	338 423,4246	284 804,9231	252 411,7084	234 692,5112
Valeur liquidative unitaire	212,08	220,25	229,43	300,01	302,75
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,07	1,23	17,93	26,98	16,28
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,59	-0,24	-0,90	-1,97	-1,88
Action AMERI-GAN O en EUR					
Actif net	159 700 711,34	180 996 308,00	156 690 448,13	207 277 066,35	392 991 529,47
Nombre de titres	5 540,604000	5 941,095000	4 848,403000	4 816,435000	8 886,041000
Valeur liquidative unitaire	28 823,70	30 465,14	32 317,95	43 035,37	44 225,71
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1 492,63	163,48	2 495,48	3 837,87	2 352,92
Capitalisation unitaire sur résultat	372,44	463,77	439,74	425,53	586,89
Action AMERI-GAN OD en EUR					
Actif net	63 500 893,42	73 748 214,99	85 047 096,02	90 133 426,10	65 296 440,81
Nombre de titres	4 825,644	5 378,598	5 931,317	4 779,310	3 400,572
Valeur liquidative unitaire	13 159,05	13 711,41	14 338,65	18 859,08	19 201,60
+/- values nettes unitaire non distribuées	961,01	1 036,28	2 151,54	3 838,92	4 864,11
Distribution unitaire sur résultat	170,34	210,34	195,96	187,11	255,46
Crédit d'impôt unitaire	26,41	35,639	38,574	35,696	(*)

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
CANADA				
CAE	CAD	105 707	1 664 077,36	0,28
TECKMINCO	USD	216 277	6 713 605,44	1,10
TOTAL CANADA			8 377 682,80	1,38
ETATS-UNIS				
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	24 154	2 385 689,83	0,39
ADOBE INC	USD	19 431	5 458 491,50	0,89
ALPHABET- A	USD	267 700	26 137 401,11	4,29
AMAZON.COM INC	USD	159 379	18 383 940,18	3,02
AMERICAN INTERNATIONAL GROUP	USD	41 745	2 023 225,23	0,34
AMERICAN TOWER CORP	USD	36 488	7 996 706,58	1,31
AMGEN	USD	8 044	1 850 780,99	0,30
APPLE INC	USD	317 797	44 831 874,04	7,37
APTARGROUP	USD	13 291	1 289 280,59	0,22
ARCHER DANIELS MID COM NPV	USD	49 398	4 056 621,34	0,67
AT AND T INC	USD	145 977	2 285 803,28	0,38
BANK OF AMERICA CORP	USD	410 664	12 659 677,23	2,08
BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC.	USD	35 541	3 075 394,86	0,51
BROADCOM INC	USD	32 806	14 868 771,56	2,44
CENTENE CORP	USD	117 484	9 331 322,45	1,54
CHEVRONTEXACO CORP	USD	87 174	12 784 452,18	2,10
CITIGROUP	USD	54 925	2 336 267,80	0,38
CME Group-A Shs -A-	USD	53 412	9 657 395,56	1,59
COMCAST CORP CLASS A	USD	111 933	3 351 191,64	0,55
CONSTELLATION BRANDS INC	USD	22 826	5 351 580,34	0,88
DANAHER CORP	USD	40 629	10 712 054,72	1,76
ECOLAB	USD	29 532	4 353 607,35	0,71
ELI LILLY & CO	USD	21 133	6 975 302,97	1,14
ENTERGY CORP	USD	52 557	5 398 673,92	0,89
EOG RESOURCES INC	USD	46 950	5 354 691,47	0,88
EQUINIX INC	USD	7 368	4 278 276,04	0,70
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	USD	30 159	6 646 586,13	1,09
GENERAL MOTORS CO	USD	289 704	9 489 717,10	1,56
HEICO CORP	USD	30 133	4 428 672,83	0,72
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	11 749	3 309 364,63	0,55
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	USD	39 896	6 799 811,28	1,12
INCYTE	USD	14 522	987 848,80	0,17
INTEL CORP	USD	53 584	1 409 543,90	0,23
IONIS PHARMACEUTICALS	USD	105 597	4 767 575,47	0,78
JPMORGAN CHASE & CO	USD	71 014	7 575 116,62	1,25
KEYCORP	USD	355 416	5 812 039,32	0,95
KROGER	USD	129 258	5 772 508,04	0,94
LAM RESEARCH CORP	USD	9 551	3 568 280,51	0,59

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MAC DONALD'S CORPORATION	USD	34 263	8 070 070,56	1,32
MERCK AND	USD	148 663	13 068 807,80	2,15
METLIFE INC	USD	111 395	6 911 231,66	1,13
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	171 182	8 754 369,62	1,44
MICROSOFT CORP	USD	178 118	42 345 411,32	6,96
MONDELEZ INTERNATIONAL INC	USD	137 895	7 717 840,91	1,27
MORGAN STANLEY	USD	71 130	5 736 723,63	0,94
MOTOROLA SOL. WI	USD	62 380	14 261 469,50	2,35
NEWMONT CORP	USD	220 276	9 450 518,33	1,55
NEXTERA ENERGY GROUP	USD	146 666	11 738 969,08	1,93
NIKE INC CLASS B COM NPV	USD	53 094	4 504 846,91	0,74
NVIDIA CORP	USD	58 384	7 234 454,92	1,19
PARKER-HANNIFIN CORP	USD	38 449	9 510 107,89	1,57
PFIZER INC	USD	250 394	11 184 853,20	1,84
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	USD	38 534	5 877 354,44	0,97
PROCTER & GAMBLE CO	USD	38 348	4 942 004,80	0,81
QUALCOMM INC	USD	61 815	7 128 932,48	1,17
RAYTHEON TECHNO	USD	119 783	10 009 122,01	1,64
REGENERON PHARMA	USD	13 819	9 717 240,37	1,60
ROPER INDUSTRIES	USD	7 552	2 772 420,03	0,46
SCHLUMBERGER LTD	USD	221 738	8 125 753,28	1,33
SERVICE CORPORATION INTERNATIONAL	USD	113 902	6 713 317,49	1,10
TESLA INC	USD	37 449	10 139 689,94	1,66
THE COCA COLA COMPANY	USD	102 744	5 875 280,85	0,96
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	22 988	11 901 478,81	1,96
THE WALT DISNEY	USD	21 750	2 094 296,43	0,35
TMOBILE US INC	USD	39 085	5 352 967,34	0,88
TYSON FOODS CL A	USD	36 552	2 459 933,00	0,41
UNION PACIFIC CORP	USD	5 541	1 101 921,73	0,18
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	33 078	17 052 736,30	2,80
UNITED RENTALS INC	USD	32 693	9 014 477,78	1,48
VALERO ENERGY CORP	USD	65 043	7 094 211,76	1,16
VF CORP	USD	39 751	1 213 650,19	0,20
VISA INC CLASS A	USD	44 101	7 997 287,45	1,31
WEBSTER FINANCIAL CORP	USD	103 901	4 793 880,67	0,79
TOTAL ETATS-UNIS			589 623 171,87	96,88
IRLANDE				
JAZZ PHARMACEUTICALS PLC	USD	32 285	4 392 658,25	0,72
MEDTRONIC PLC	USD	51 779	4 268 008,22	0,70
TOTAL IRLANDE			8 660 666,47	1,42
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			606 661 521,14	99,68
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
MARRIOTT INTERNATIONAL CL.A ROMPUS	USD	39 332		
TOTAL ETATS-UNIS				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
TOTAL Actions et valeurs assimilées			606 661 521,14	99,68
Créances			346 694,68	0,06
Dettes			-591 721,10	-0,10
Comptes financiers			2 190 859,28	0,36
Actif net			608 607 354,00	100,00

Action AMERI-GAN ID	EUR	10 104,0321	3 735,68	
Action AMERI-GAN G	EUR	19,4350	39 704,93	
Action AMERI-GAN OD	EUR	3 400,572	19 201,60	
Action AMERI-GAN O	EUR	8 886,041000	44 225,71	
Action AMERI-GAN N	EUR	234 692,5112	302,75	
Action AMERI-GAN M	EUR	146,94	3 382,14	
Action AMERI-GAN IC	EUR	123 202,9176	326,71	

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action AMERI-GAN G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	6 634,72	EUR	341,38	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	6 634,72	EUR	341,38	EUR

Décomposition du coupon : Action AMERI-GAN ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	89 925,89	EUR	8,90	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	89 925,89	EUR	8,90	EUR

Décomposition du coupon : Action AMERI-GAN OD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	868 710,12	EUR	255,46	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	868 710,12	EUR	255,46	EUR